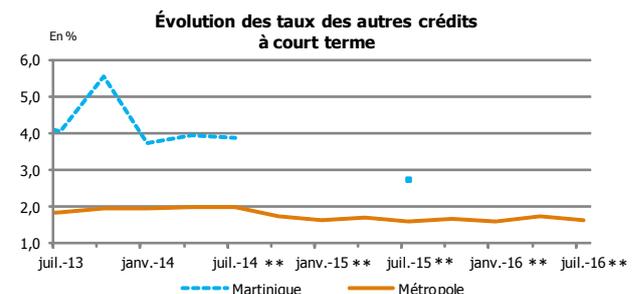
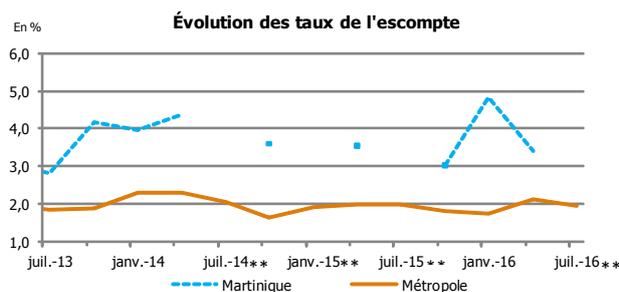
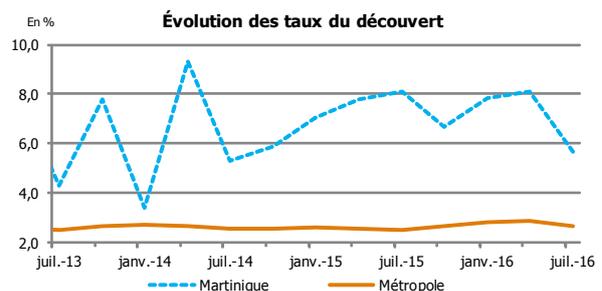
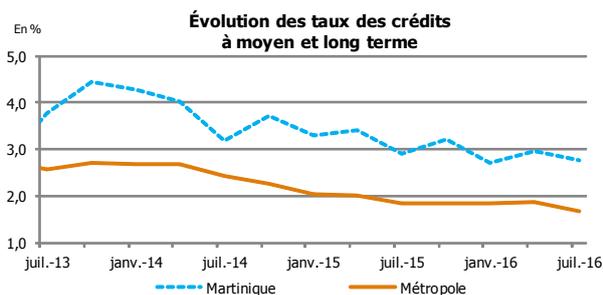


## Coût du crédit aux entreprises à la Martinique et dans les autres DOM Juillet 2016

Le coût du crédit aux entreprises diminue au mois de juillet 2016 à la Martinique. Le taux moyen du découvert affiche un repli de 242 points de base (pdb), la baisse concernant toutes les tranches de montants de crédits. Par ailleurs, le taux moyen des crédits à moyen et long terme recule (-20 pdb), après le léger rebond observé en avril. En dépit d'une évolution en dents de scie, le coût de cette catégorie de crédits conserve une tendance globale à la baisse depuis plusieurs années.

En France métropolitaine, les taux moyens débiteurs se contractent également (notamment -23 pdb pour le découvert et -21 pdb pour le crédit à moyen et long terme), et demeurent inférieurs aux taux observés en Martinique. Les écarts recensés sont en partie liés à des coûts de fonctionnement et de structure plus élevés en outre-mer (charges salariales, coût du risque, etc.) et à la typologie du tissu entrepreneurial (part des TPE plus importante qu'en France métropolitaine).

### ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA MARTINIQUE<sup>1</sup>



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole
<b>Crédits à moyen et long terme</b>								
avr-16	2,96	1,89	4,93	1,86	4,36	1,73	n.s.**	1,82
<b>juil-16</b>	<b>2,76</b>	<b>1,68</b>	<b>5,47</b>	<b>1,71</b>	<b>4,01</b>	<b>1,57</b>	3,13*	<b>1,64</b>
<b>Découvert</b>								
avr-16	8,11	2,88	11,29	9,81	10,09	6,21	8,36*	4,73
<b>juil-16</b>	<b>5,69</b>	<b>2,65</b>	<b>11,56</b>	<b>9,78</b>	<b>10,91</b>	<b>5,80</b>	<b>9,53*</b>	<b>5,11</b>
<b>Escompte</b>								
avr-16	3,42	2,13	6,13	3,28	n.s.**	3,62	n.s.**	3,60
<b>juil-16</b>	<b>n.s.**</b>	<b>1,97</b>	<b>n.s.**</b>	<b>2,87</b>	<b>n.s.**</b>	<b>3,76</b>	<b>n.s.**</b>	<b>3,87</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>								
avr-16	n.s.**	1,73	n.s.**	2,16	n.s.**	2,01	n.s.**	2,13
<b>juil-16</b>	<b>n.s.**</b>	<b>1,64</b>	<b>n.s.**</b>	<b>2,19</b>	<b>n.s.**</b>	<b>2,19</b>	<b>n.s.**</b>	<b>2,29</b>

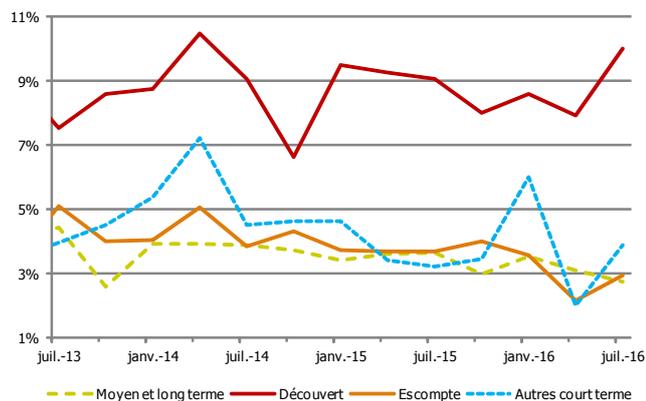
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

\*\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

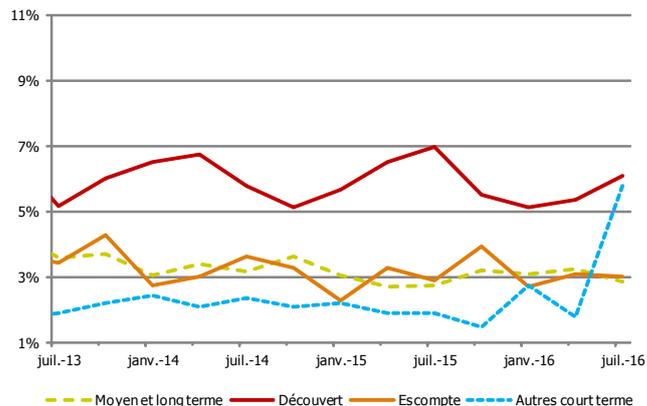
<sup>1</sup> La comparaison des taux par tranche de montant permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition des parcs d'entreprises dans les DOM, les crédits octroyés concernent majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont généralement les plus élevés.

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

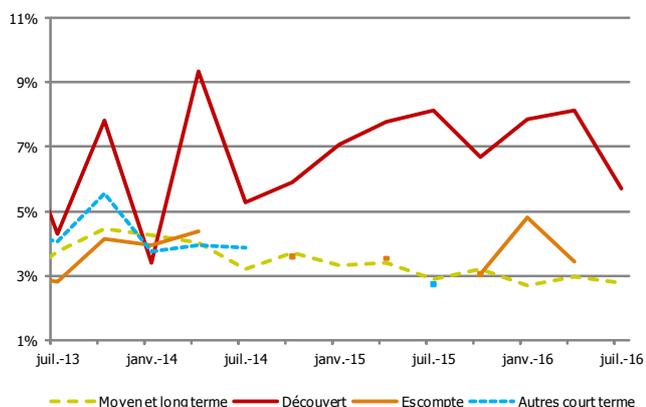
## Guadeloupe



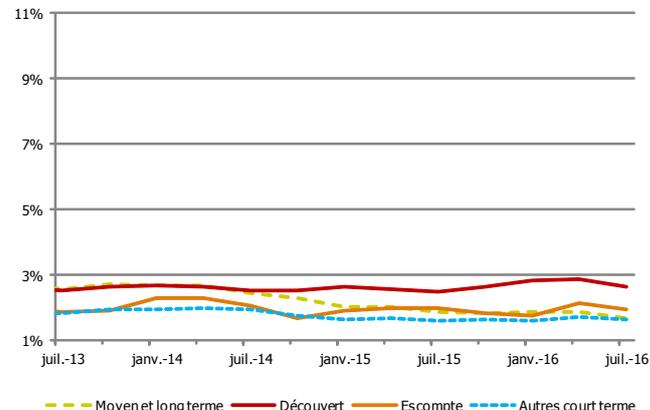
## La Réunion



## Martinique



## Métropole



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel.

L'enquête de juillet 2016 exploite 2 532 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois (contre 2 983 pour l'enquête du mois d'avril 2016). Cette baisse de déclarations s'explique par l'absence de données pour la Banque des Antilles françaises (BDAF) dans la collecte, suite à sa fusion avec la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC) en mai 2016. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long terme » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilités de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés comme présentant un faible taux de significativité avec un astérisque (\*). En dessous de 20 observations, les taux sont présentés comme non significatifs et signalés avec deux astérisques (\*\*); ils ne seront ni calculés, ni intégrés dans les graphiques.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégorie calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

**Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Directeur de la publication : P.-Y. LE BIHAN - Responsable de la rédaction : D. KASPER  
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achievé d'imprimer : décembre 2016